

Série des

Cahiers Stratégiques



L'Algérie retourne à sa profondeur stratégique

Le rapprochement algéro-nigérien :
un repositionnement souverain dans la région du Sahel



Le Centre Africain des Recherches et Études Stratégiques
(ACRESS)

Numéro 1 — Mars 2026

La République arabe d'Égypte- le Caire.



المركز
للبحوث والدراسات الاستراتيجية

L'Algérie retourne à sa profondeur stratégique : le rapprochement algéro-nigérien : un repositionnement souverain dans la région du Sahel



Pr. D.r. Nassim Belhoul

Professeur et chercheur spécialisé en études sécuritaires et stratégiques à l'Université de Blida 2, Algérie
Président du Conseil consultatif du Centre Africain des Recherches et Etudes Stratégiques (ACRESS) – République
arabe d'Égypte

À titre de documentation : Professeur Dr. Nassim Belhoul, « L'Algérie retourne à sa profondeur stratégique : le rapprochement algéro-nigérien et le repositionnement souverain dans la région du Sahel », Cahiers stratégiques, Le Centre Africain des Recherches et Études Stratégiques (ACRESS), numéro un, mars 2026)

Tous droits réservés ©
Le Centre Africain des Recherches et Études Stratégiques (ACRESS)

La République arabe d'Égypte- le Caire.

Téléphone : +(2) 01002353487 / (202) 20216630

Courriel : info@acress.org

Site web : www.acress.org

Introduction

La visite du président de l'autorité de transition du Niger en Algérie, en février dernier, suivie de la tenue de la session de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne de coopération le 23 mars 2026, ne saurait être interprétée comme une simple étape protocolaire dans l'agenda des relations bilatérales. Elle s'inscrit plutôt comme un moment politique dense de significations dans un contexte régional marqué par des transformations structurelles profondes.

L'espace sahélien n'est plus un simple périphérique du système international ; il s'est transformé, au cours de la dernière décennie, en l'une des régions les plus fragiles et les plus concurrentielles, caractérisée par l'imbrication du sécuritaire et du géoéconomique, du local et de l'international, ainsi que du régional et du global (International Crisis Group, 2023).

Dès lors, l'analyse de cette visite requiert de dépasser sa dimension

formelle afin d'en saisir la portée dans le cadre de la redéfinition du positionnement de l'Algérie au sein de cet espace en mutation.

Historiquement, l'Algérie a été étroitement associée à la gestion des crises sahéliennes, notamment depuis la crise malienne du début des années 1990, puis à travers son rôle central dans la facilitation des processus de négociation ayant conduit à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali en 2015 (Boutellis & Zahar, 2017).

Ce rôle ne relève pas du hasard, mais procède d'une lecture stratégique précoce selon laquelle la sécurité nationale algérienne s'étend vers le sud, et que l'espace saharien ne constitue pas une ligne de séparation, mais un espace d'interaction organique. L'approche algérienne de la sécurité régionale s'est ainsi fondée sur ce que l'on peut qualifier de « théorie de l'extension préventive », consistant à neutraliser les sources de menace au-delà des frontières avant qu'elles ne se transforment en risques internes

internes (Ammour, 2012).

Toutefois, les évolutions récentes ont placé l'Algérie face à une configuration régionale profondément différente de celle de l'après-guerre froide. Les États du Sahel ont connu une succession de coups d'État militaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger entre 2020 et 2023, entraînant un affaiblissement des légitimités politiques en place et un recul de l'efficacité des cadres régionaux traditionnels (International Crisis Group, 2023).

Parallèlement, cette dynamique s'est accompagnée d'un repositionnement des puissances internationales, notamment le retrait militaire français du Mali puis du Niger, ainsi que la réduction du rôle de certaines missions européennes et onusiennes, au profit de l'émergence de nouveaux acteurs internationaux aux approches sécuritaires différenciées (Charbonneau, 2022).

Dans ce contexte, la visite du président de l'autorité de transition du Niger en Algérie ne peut être comprise comme une simple continuité diplomatique. Elle constitue plutôt un signal implicite

d'une reconfiguration des équilibres au sein du Sahel.

Le Niger, longtemps présenté comme un « maillon relativement stable » de la région, s'est soudainement retrouvé au centre d'une dynamique géopolitique complexe, ce qui renforce son rôle dans les équations de sécurité régionale (International Crisis Group, 2023).

Le rapprochement algéro-nigérien, dans cette phase critique, traduit ainsi une prise de conscience mutuelle selon laquelle la gestion de la transition ne peut être dissociée de son environnement régional, en particulier de sa profondeur septentrionale.

Sur le plan théorique, cette visite peut être inscrite dans le cadre des études sur les systèmes régionaux, lesquelles considèrent que les régions ne constituent pas des entités géographiques figées, mais des systèmes d'interaction façonnés par les équilibres de puissance, les interdépendances et les configurations de menaces partagées (Buzan & Wæver, 2003).

Dans cette perspective, le Sahel peut être appréhendé comme un « complexe de sécurité régionale », caractérisé par l'entrelacement de risques transnationaux – terrorisme, trafics illicites et migrations – rendant la sécurité de chaque État indissociable de celle de ses voisins. La réactivation du canal algéro-nigérien s'inscrit ainsi dans une tentative de réajustement de ce complexe sécuritaire dans un contexte de fragilisation de ses mécanismes traditionnels.

Cependant, une lecture strictement structurelle demeure insuffisante. La visite revêt également une dimension symbolique et politique majeure, liée à la réaffirmation du principe des « solutions régionales aux crises régionales ».

Fidèle à une doctrine diplomatique fondée sur la non-ingérence et le refus de la militarisation des conflits internes, l'Algérie cherche à se positionner comme un acteur d'équilibre plutôt que comme un compétiteur dans les logiques de rivalité d'influence (Ammour, 2012).

Cette posture rejoint les analyses relatives aux « puissances moyennes », qui mettent en évidence la capacité de ces États à jouer des rôles stabilisateurs dans des environnements instables, à travers la médiation et la construction de passerelles plutôt que par l'alignement ou la confrontation (Jordaan, 2003).

Par ailleurs, les mutations du dispositif international au Sahel – notamment le recul des opérations françaises telles que l'opération Barkhane et la reconfiguration de la présence des Nations Unies au Mali – ont contribué à créer un vide relatif dans les mécanismes de régulation sécuritaire (Charbonneau, 2022).

Dans ce contexte, l'Algérie se distingue par des atouts spécifiques : une longue frontière terrestre avec les pays sahéliens, une expérience opérationnelle dans la lutte contre les groupes armés, ainsi qu'un tissu de relations sociales et tribales transfrontalières. La visite traduit, dans ce sens, un passage d'une posture de « vigilance prudente » à une dynamique d'« initiative proactive ».

L'événement doit également être analysé à la lumière de l'évolution des conceptions de la souveraineté dans l'espace sahélien. Les États ayant connu des transitions militaires ont développé un discours critique à l'égard des modèles de coopération sécuritaire antérieurs, jugés incapables de produire la stabilité attendue malgré des années d'engagement international (International Crisis Group, 2023). Dans ce cadre, l'Algérie, du fait de son éloignement de l'héritage colonial dans cette région, apparaît comme un partenaire politiquement moins contraignant et socialement plus acceptable que certaines puissances extérieures. Cette perception confère à la visite une dimension symbolique supplémentaire, liée à la redéfinition des modalités de partenariat dans le Sahel.

un partenaire politiquement moins contraignant et socialement plus acceptable que certaines puissances extérieures. Cette perception confère à la visite une dimension symbolique supplémentaire, liée à la redéfinition des modalités de partenariat dans le

Sahel.

À un niveau d'analyse plus profond, cette visite peut être interprétée comme un moment de « redécouverte d'une identité stratégique ». Confrontée, au cours de la dernière décennie, à des défis internes et régionaux imbriqués, l'Algérie semble aujourd'hui réarticuler son positionnement en tant que nœud d'équilibre entre l'Afrique du Nord et le Sahel. Il ne s'agit pas pour elle de combler un vide ou de rivaliser avec d'autres puissances, mais de consolider une position conforme à ses déterminants géopolitiques, au sein d'un système intégré associant sécurité et développement.

Les projets transsahariens, qu'ils concernent les infrastructures de transport ou les réseaux énergétiques, s'inscrivent dans cette vision visant à transformer les frontières méridionales, d'espaces de vulnérabilité, en axes de connexion continentale.

Qualifier cette visite d'événement dépassant le cadre protocolaire s'inscrit dans une approche qui considère la politique étrangère comme une

extension de la redéfinition de l'identité stratégique de l'État.

Lorsque la structure régionale évolue, le maintien d'outils traditionnels ne suffit plus ; il devient nécessaire de réviser les priorités, de reconstruire des réseaux de confiance et d'élaborer un discours politique en phase avec les transformations en cours. Dans cette optique, la visite du président de l'autorité de transition du Niger en Algérie peut être interprétée comme l'annonce discrète d'une nouvelle phase, dans laquelle l'Algérie intervient au Sahel non plus comme un acteur réactif, mais comme un élément structurel dans la recomposition de ses équilibres.

Cette posture rejoint les analyses relatives aux « puissances moyennes », qui mettent en évidence la capacité de ces États à jouer des rôles stabilisateurs dans des environnements instables, à travers la médiation et la construction de passerelles plutôt que par l'alignement ou la confrontation (Jordaan, 2003).

Premièrement : Le rapprochement algéro-nigérien et la réingénierie des équilibres au Sahel (2026)

La rencontre ayant réuni le président du Conseil national pour la sauvegarde de la patrie au Niger, le général Abdourahamane Tiani, et le président de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, les 15 et 16 février 2026, constitue une séquence politique qui ne saurait être appréhendée dans sa seule dimension protocolaire. Elle ne doit pas être examinée uniquement dans sa dimension protocolaire, mais doit être considérée dans le cadre des transformations structurelles que connaît l'espace sahélo-maghrébin depuis la vague de coups d'État militaires de 2023.

Cet événement intervient après près de dix mois de refroidissement diplomatique notable entre les deux pays, dans un contexte régional marqué par une recomposition des alliances, un recul de l'influence de certaines puissances extérieures et la montée de logiques souverainistes au sein des États sahéliens.

La réaffirmation, dans le communiqué conjoint, du principe de « partenariat stratégique flexible » ne

relève pas d'une simple formulation rhétorique, mais traduit une mutation dans la nature des relations bilatérales, passant d'un registre interactionnel conjoncturel à un niveau de convergence structurelle des intérêts.

Dans une perspective réaliste des relations internationales, les États ne procèdent à des réajustements stratégiques que lorsqu'ils perçoivent un déséquilibre dans leur environnement sécuritaire ou dans les équilibres régionaux (Mearsheimer, 2001). À ce titre, cette visite reflète une prise de conscience partagée selon laquelle l'environnement stratégique sahélien est entré dans une phase de recomposition globale.

Au lendemain du coup d'État de juillet 2023, les relations algéro-nigériennes ont été marquées par une prudence réciproque. L'Algérie, fidèle à sa doctrine diplomatique fondée sur le rejet des changements anticonstitutionnels, s'est abstenue de conférer une pleine légitimité politique aux autorités de transition, tout en maintenant des canaux de communication sécuritaires

ouverts. Cette posture s'inscrit dans la continuité de la politique étrangère algérienne, caractérisée par un équilibre entre le principe de non-ingérence et la nécessité de préserver la stabilité des zones frontalières (Zoubir, 2020).

Cependant, le contexte régional a progressivement évolué. Le retrait de certaines puissances européennes du champ opérationnel sahélien, la montée en puissance d'acteurs non occidentaux et l'intensification des menaces transfrontalières ont conduit l'Algérie et le Niger à réévaluer le coût du maintien d'une distance diplomatique.

Selon la théorie du « dilemme de sécurité », l'absence de coordination entre deux États voisins dans un environnement fragile peut accroître les perceptions de menace et favoriser les risques de mauvaise interprétation (Jervis, 1978). Dans cette optique, la reprise du dialogue au plus haut niveau apparaît comme un mécanisme de réduction de ces incertitudes.

Le réalisme structurel postule que la structure du système régional, plus que les intentions des dirigeants,

détermine les comportements étatiques (Waltz, 1979). Dans le cas sahélien, il s'agit d'un sous-système caractérisé par trois traits majeurs : la fragilité des États, la multiplicité des acteurs armés et l'imbrication des agendas internationaux. Dans un tel environnement, la « flexibilité » devient une condition fonctionnelle des partenariats, les engagements rigides étant susceptibles de restreindre la capacité d'adaptation dans un contexte volatil.

Le « partenariat stratégique flexible » entre l'Algérie et le Niger se traduit, concrètement, par une coopération sécuritaire et économique fondée sur la convergence des intérêts, sans pour autant s'inscrire dans un cadre d'alliance militaire formalisée.

L'Algérie, historiquement, privilégie des arrangements de coopération bilatéraux ou multilatéraux à faible degré d'engagement, évitant les alliances contraignantes (Mortimer, 2015). De son côté, le Niger recherche un partenaire régional capable de lui offrir une profondeur stratégique sans imposer de tutelle politique.

Ainsi, la relation évolue d'un registre de « courtoisie politique » vers celui d'un « enchevêtrement structurel », où les intérêts communs — sécurité des frontières, lutte contre les groupes armés, projets énergétiques et régulation des flux migratoires — deviennent des fondements durables de la coopération.

La frontière entre l'Algérie et le Niger, longue de plus de 950 kilomètres, constitue historiquement un espace ouvert aux circulations commerciales informelles et aux activités des groupes armés. Les rapports du Programme des Nations Unies pour le développement soulignent que la fragilité du développement dans le Sahel agit comme un facteur aggravant de l'insécurité (PNUD, 2023).

Dans cette perspective, la visite s'inscrit dans une tentative de réingénierie de l'espace frontalier à travers :

1. Le renforcement de la coordination en matière de renseignement ;
2. L'organisation de patrouilles conjointes ;
3. L'articulation entre sécurité et

développement local dans les zones frontalières.

Ce lien entre sécurité et développement s'inscrit dans les approches de la « sécurité humaine », qui postulent que la stabilité durable ne peut être assurée par le seul recours à la force militaire (Paris, 2001).

La visite ne peut être dissociée du projet de gazoduc transsaharien (TSGP), reliant les gisements gaziers du Nigeria à l'Algérie via le Niger, avant d'atteindre les marchés européens. Ce projet, relancé au cours des dernières années, constitue un enjeu stratégique majeur pour le repositionnement de l'Algérie en tant que pôle énergétique, dans le contexte des recompositions induites par la guerre en Ukraine (IEA, 2023).

Pour le Niger, ce projet représente une opportunité d'intégration dans des réseaux énergétiques transnationaux, lui offrant des ressources financières et stratégiques de long terme. Le partenariat dépasse ainsi le cadre du simple alignement sécuritaire pour s'inscrire dans une logique d'intégration structurelle des infrastructures

régionales.

Selon Barry Buzan et Ole Wæver, les complexes de sécurité régionaux émergent lorsque les menaces sont plus intenses à l'intérieur de la région qu'à l'extérieur (Buzan & Wæver, 2003). L'espace sahélo-maghrébin en constitue aujourd'hui une illustration manifeste, marqué par l'entrecroisement des dynamiques terroristes, migratoires, criminelles et concurrentielles internationales.

Dans ce cadre, l'Algérie et le Niger procèdent à un repositionnement qui ne vise pas un adversaire spécifique, mais s'inscrit dans une logique de redistribution des rôles au sein de l'espace régional. L'Algérie cherche à consolider son statut de puissance d'équilibre, tandis que le Niger s'efforce de réduire son isolement consécutif au changement de régime. La visite peut ainsi être interprétée comme un élément d'un processus plus large de reconfiguration du sous-système régional, caractérisé par l'émergence de mécanismes de coopération flexibles en substitution aux alliances rigides.

La distinction entre courtoisie politique et convergence structurelle réside dans la durabilité des intérêts. La première repose sur des interactions symboliques telles que les visites officielles et les déclarations, tandis que la seconde s'ancre dans l'interdépendance des structures économiques et sécuritaires.

Lorsque les frontières communes, les projets énergétiques et la lutte contre le terrorisme deviennent indissociables de la stabilité nationale de chaque État, la relation atteint un niveau supérieur d'interdépendance. Cette interdépendance ne traduit pas une relation de dépendance, mais correspond à ce que Keohane et Nye (2012) qualifient d'« interdépendance complexe », caractérisée par la multiplicité des canaux d'interaction et l'imbrication des enjeux sécuritaires et économiques.

En conséquence, la visite d'Abdourahmane Tiani en Algérie ne peut être réduite à un événement bilatéral ponctuel. Elle constitue l'expression d'une mutation dans la structure des

équilibres au sein de l'espace sahélo-maghrébin.

Le communiqué conjoint, en consacrant le principe de « partenariat stratégique flexible », témoigne du passage d'une relation marquée par une prudence distante à une convergence structurelle des intérêts.

Dans un environnement régional caractérisé par la fluidité et l'incertitude, la flexibilité apparaît comme une condition de stabilité, tandis que la convergence structurelle tend à se substituer aux alliances rigides. Dans cette perspective, les développements de février 2026 pourraient constituer un tournant dans le processus de recomposition du système régional sahélien.

Deuxièmement : Du voisinage géographique à la profondeur géostratégique

L'Algérie partage avec le Niger une frontière s'étendant sur plus de 950 kilomètres à travers un espace désertique ouvert, faiblement peuplé, mais d'une densité remarquable en termes de mobilités irrégulières et d'interactions transnationales. Cette frontière ne

saurait être réduite à une simple ligne administrative séparant deux souverainetés ; elle constitue plutôt un espace socio-économique et sécuritaire étendu, où se croisent des réseaux de parenté transfrontaliers, des circuits de commerce traditionnel, des pratiques de contrebande et des dynamiques propres aux acteurs armés.

Dans la littérature sur la sécurité régionale, ce type de configuration frontalière est souvent analysé comme un exemple de « complexes de sécurité régionaux », au sens défini par Barry Buzan et Ole Wæver, où les menaces pesant sur les États voisins s'entrelacent au point que la sécurité de chacun devient indissociable de celle des autres (Buzan & Wæver, 2003).

La prise de conscience précoce par l'Algérie de cette réalité géopolitique a jeté les bases de ce que l'on peut qualifier de doctrine de « sécurité étendue », consistant à considérer l'espace sahélien comme un prolongement naturel du système de sécurité nationale, et non comme un environnement extérieur neutre.

Les risques qui émergent dans le nord du Niger ne s'arrêtent pas à la ligne frontalière ; ils se diffusent à travers des réseaux complexes d'acteurs non étatiques, faisant de la stabilité du nord nigérien une question intérieure algérienne autant qu'un enjeu de politique étrangère.

1. Les groupes armés : une menace transfrontalière

Depuis le début des années 2000, le Sahel s'est imposé comme l'un des principaux foyers d'activité de groupes armés à dimension transnationale. Des études de terrain ont montré que la fragilité étatique dans le nord du Mali et du Niger a contribué à la formation de vides sécuritaires exploités par ces organisations pour établir des réseaux logistiques transfrontaliers (Thurston, 2020). Les rapports de l'International Crisis Group (2023) soulignent également que les récents coups d'État et les processus de restructuration des institutions sécuritaires ont accentué la fluidité sécuritaire dans certaines zones frontalières.

Pour l'Algérie, forte d'une longue expérience dans la lutte contre le terrorisme durant les années 1990, toute implantation de groupes armés dans le nord du Niger est interprétée selon la logique de la « menace transférable ».

Dès lors, l'Algérie ne s'est pas limitée à sécuriser ses frontières par un déploiement militaire, mais a œuvré à promouvoir des approches régionales visant à traiter les causes profondes des crises, notamment à travers la médiation politique et la coordination du renseignement.

Dans ce contexte, l'accueil du Président de l'autorité de transition nigérienne constitue un signal politique fort : la gestion des déséquilibres sécuritaires ne passe pas par la rupture, mais par l'instauration de canaux de confiance directs entre les dirigeants.

2. La migration irrégulière : le Sahel comme carrefour de transit

Le nord du Niger, en particulier la ville d'Agadez, représente un point névralgique des routes migratoires irrégulières en direction de l'Afrique

du Nord et de l'Europe. Les rapports de l'Organisation internationale pour les migrations indiquent que le Niger est devenu, au cours de la dernière décennie, l'un des principaux hubs de transit en Afrique de l'Ouest (IOM, 2022). Cette réalité place l'Algérie au cœur d'une équation complexe, où s'entrecroisent impératifs humanitaires et considérations sécuritaires et politiques.

L'approche strictement sécuritaire de la gestion migratoire a montré ses limites. Les travaux académiques soulignent que les politiques fondées uniquement sur la dissuasion poussent les réseaux à emprunter des itinéraires alternatifs plus dangereux (Brachet, 2018). Dans cette perspective, la relance du dialogue politique algéro-nigérien revêt une dimension opérationnelle essentielle : coordination des politiques de gestion des frontières, lutte contre les réseaux de traite des êtres humains, et promotion d'alternatives de développement dans les zones de transit.

3. Les rivalités d'influence internationale : le Sahel comme théâtre de compétition

Le Sahel n'est plus une périphérie dans les stratégies internationales ; il est devenu un espace de compétition entre puissances internationales et régionales cherchant à s'implanter dans une région riche en ressources naturelles et dotée d'une position géostratégique sensible. Charbonneau (2022) souligne que le passage des opérations traditionnelles de maintien de la paix à des approches centrées sur la lutte contre le terrorisme a marqué une phase de « sécurisation globale », rendant la région plus vulnérable aux rivalités extérieures.

Dans ce contexte, l'Algérie veille à éviter toute logique d'alignement dans des axes de confrontation, tout en affirmant le principe des « solutions africaines aux crises africaines ».

L'accueil du Président de l'autorité de transition nigérienne ne s'inscrit pas dans une logique d'alignement politique, mais dans une stratégie visant à consolider le rôle de l'Algérie comme puissance d'équilibre régionale, capable de dialoguer avec l'ensemble des acteurs

s sans devenir un instrument d'influence externe.

La sécurité étendue : de la théorie à la pratique

Ces dynamiques s'inscrivent dans le cadre du concept de « sécurité coopérative », selon lequel la stabilité régionale repose sur la construction de réseaux de coordination multi-niveaux (Acharya, 2001).

L'Algérie, en raison de sa position géographique, de ses capacités militaires et de son expertise en matière de renseignement, dispose d'atouts lui permettant d'assumer un rôle de garant régional sans recourir à une intervention directe dans les affaires internes.

La réactivation de la doctrine de sécurité étendue se traduit concrètement par : l'articulation entre la stabilité du sud algérien et celle du nord du Niger ; le renforcement de la coordination frontalière et du renseignement ; le soutien à des projets de développement transsahariens visant à réduire l'économie informelle et illicite ; et le maintien de canaux politiques ouverts avec les autorités de transition

afin d'accompagner un processus de stabilisation durable.

La portée profonde de cette visite réside précisément dans cette logique : elle dépasse le cadre d'une simple rencontre bilatérale pour exprimer une compréhension stratégique selon laquelle la sécurité ne relève plus d'une logique strictement territoriale, mais d'un réseau interdépendant d'intérêts et de risques partagés.

Vers une redéfinition de la profondeur géostratégique

Si la géographie a fait de l'Algérie un État frontalier du Sahel, les transformations sécuritaires en ont fait un acteur de profondeur dans ses équilibres. Les frontières méridionales ne constituent plus une périphérie éloignée, mais un élément structurant de la stabilité nationale. Dès lors, la relation avec le Niger dépasse la logique du voisinage pour s'inscrire dans celle d'un partenariat stratégique dans la gestion d'un espace commun.

L'accueil du Président de l'autorité de transition nigérienne constitue, à

cet égard, une déclaration politique implicite : l'Algérie considère le nord du Niger comme une extension directe de son espace vital. Le message est double : en interne, il affirme une gestion anticipative de la sécurité nationale ; en externe, il souligne que la stabilité du Sahel ne peut être pensée sans l'Algérie.

Troisièmement : L'Algérie comme puissance d'équilibre à l'heure de l'effondrement des systèmes traditionnels

Lorsque les régions entrent dans une phase de fluidité stratégique, marquée par l'érosion des cadres traditionnels qui structuraient les dynamiques politiques et sécuritaires, émerge la nécessité d'un acteur capable d'absorber les chocs et de prévenir un basculement vers un vide systémique. Tel est le cas de l'espace sahélo-maghrébin aujourd'hui.

La configuration ne repose plus sur une opposition simple entre États stables et menaces transnationales, mais sur une dégradation simultanée de plusieurs systèmes : les mécanismes classiques de dissuasion, les partenariats sécuritaires avec les puissances européennes, et les dispositifs de médiation multilatérale en

place depuis le début des années 2000.

Dans ce contexte, l'Algérie apparaît comme une puissance d'équilibre, non pas au sens d'une domination ou d'un alignement, mais comme un acteur contribuant à la régulation des dynamiques régionales dans un environnement caractérisé par des déséquilibres structurels.

Dans les contextes fragmentés, la puissance ne se mesure pas à la capacité d'imposition, mais à l'aptitude à prévenir l'effondrement et à maintenir un seuil minimal de stabilité.

La caractérisation de l'Algérie comme puissance d'équilibre repose sur une lecture structurelle de sa position géographique, de son poids militaire, de ses ancrages historiques dans le Sahel et de son expérience dans la gestion des crises régionales.

sur une lecture structurelle de sa position géographique, de son poids militaire, de ses ancrages historiques dans le Sahel et de son expérience dans la gestion des crises régionales.

Le sous-système régional sahélo-maghrébin ne fonctionne plus selon

les logiques qui ont structuré les deux dernières décennies ; le retrait ou le redéploiement des puissances européennes ; la montée en puissance des acteurs non étatiques ; et la complexification croissante des enjeux énergétiques et migratoires ; ont ainsi contribué à l'affaiblissement des « systèmes traditionnels » qui garantissaient un équilibre relatif.

Les systèmes traditionnels dans le contexte sahélo-maghrébin peuvent être circonscrits à trois cadres principaux :

1. **Le système de régulation sécuritaire externe** : celui-ci s'est matérialisé à travers la présence militaire européenne, en particulier française, dans le cadre des opérations de lutte contre le terrorisme. Le recul de ce dispositif a engendré un vide dans la gestion des menaces transfrontalières.
2. **Le système de médiation multilatérale** : reposant sur des cadres régionaux et internationaux, tels que l'Union africaine (UA) ou les partenariats euro-africains.
3. **Le système d'économie rentière fragile** : fondé sur des flux externes et

un soutien international en contrepartie d'une stabilité politique relative.

L'érosion de ces systèmes n'a pas seulement conduit à un affaiblissement de l'État dans certains pays du Sahel, mais a également entraîné une érosion des « règles du jeu » elles-mêmes. Dans de tels environnements, les systèmes régionaux tendent à recomposer leurs équilibres à travers des acteurs disposant d'éléments de stabilité relative.

L'Algérie dispose d'un ensemble de caractéristiques qui la qualifient pour jouer un rôle de « puissance d'équilibre » :

- La profondeur géographique stratégique : plus grand pays africain en termes de superficie, disposant de longues frontières avec les États du Sahel, ce qui lui confère une position centrale dans l'architecture de l'espace sécuritaire.

- Une doctrine sécuritaire indépendante : fondée sur le principe de non-intervention extérieure, le refus des bases militaires étrangères et le recours aux capacités nationales propres.

- Une expérience historique dans la lutte contre le terrorisme : notamment

t au cours de la décennie 1990, ce qui lui a permis d'acquérir une connaissance cumulative de la nature des menaces asymétriques.

- Une stabilité institutionnelle relative : en comparaison avec l'environnement sahélien marqué par l'instabilité.

Ces éléments ne font pas de l'Algérie une puissance hégémonique, mais ils en font une « puissance régulatrice », capable d'endiguer la propagation du chaos du Sud vers le Nord et de jouer un rôle de médiateur lorsque les autres canaux viennent à se bloquer.

Du point de vue des théories des relations internationales, les rôles des puissances régionales se définissent généralement en fonction de l'équilibre des puissances et du degré de son déséquilibre.

Dans les moments où cet équilibre est rompu, émerge la nécessité de ce que l'on peut qualifier de « puissance de stabilisation » (Stabilizing Power). Cette puissance ne cherche pas à reproduire à l'identique l'ordre ancien, mais plutôt à prévenir un effondrement total et à créer une marge temporelle propice à une

reconfiguration.

L'Algérie, à ce stade, fait preuve d'un pragmatisme manifeste : elle ne s'engage ni dans des alliances rigides susceptibles de contraindre sa marge de manœuvre, ni ne se replie dans un isolement stratégique qui l'exposerait à des risques accrus. Elle adopte plutôt une approche de « flexibilité maîtrisée », consistant à s'ouvrir à l'ensemble des acteurs tout en préservant les constantes de sa souveraineté et en évitant tout alignement sur des axes antagonistes.

Il convient de distinguer entre une « puissance d'équilibre » et une « puissance aspirant à l'hégémonie ». La première assume une fonction régionale liée au maintien d'un minimum de stabilité, tandis que la seconde cherche à remodeler la région selon sa propre vision. Une lecture attentive du comportement de l'Algérie au Sahel montre que celle-ci agit selon la logique de la première catégorie : elle soutient les voies du dialogue, privilégie les solutions africaines aux crises et se montre réticente à toute militarisation des conflits par des acteurs extérieurs.

Au moment de l'effondrement des systèmes traditionnels, la fonction d'équilibre devient plus complexe, car elle ne se limite pas à la régulation des frontières ou à la coordination sécuritaire, mais s'étend à la redéfinition des règles de l'engagement politique au sein de la région.

Assumer le rôle de puissance d'équilibre dans un environnement fragile comporte des risques, dans la mesure où l'État peut se transformer en « absorbeur de chocs » régionaux sans contrepartie stratégique claire. C'est pourquoi le succès de l'Algérie dans ce rôle dépend de sa capacité à : transformer la stabilité sécuritaire en gains de développement partagés, éviter d'être entraînée dans des conflits par procuration, et préserver l'indépendance de sa décision stratégique.

Parler de l'Algérie comme puissance d'équilibre à un moment de délitement des systèmes traditionnels n'est pas un simple exercice rhétorique, mais une lecture d'une phase régionale caractérisée par une redistribution des rôles. À une époque où les garanties extérieures s'amenuisent et où les cadres

collectifs se fragilisent, l'acteur le plus stable devient le candidat naturel pour jouer le rôle de régulateur du rythme régional.

Ainsi, cette analyse cherche à examiner comment l'Algérie exerce ce rôle, quels sont ses instruments et quelles sont les limites de sa capacité à le maintenir dans un environnement encore ouvert aux possibilités de reconfiguration.

1. De l'effondrement de l'architecture sécuritaire ancienne à la fluidité des nouveaux arrangements

Depuis 2020, la région du Sahel connaît une phase de transformation structurelle profonde, qui ne se limite pas au simple changement de gouvernements par le biais de coups d'État militaires, mais touche l'essence même du système de sécurité mis en place après 2013 à la suite de l'intervention française au Mali.

Le retrait progressif des forces françaises du Mali, puis du Niger, s'inscrit dans le cadre d'une réévaluation globale de l'opération « Barkhane », mettant ainsi fin à une phase qui avait duré près d'une décennie de

présence militaire directe française (Charbonneau, 2022).

Parallèlement, le système du G5 Sahel, créé en 2014 comme cadre de coordination en matière de sécurité et de développement entre la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad, s'est effectivement désagrégé. Cette organisation a été confrontée à des défis financiers et politiques majeurs, et le Mali s'en est officiellement retiré en 2022, privant le système de l'un de ses piliers essentiels (International Crisis Group, 2022).

En revanche, un nouvel alignement a émergé : l'alliance des pays du Sahel (Mali – Niger – Burkina Faso), qui a annoncé en 2023 un cadre de défense commune fondé sur le principe de soutien mutuel en cas d'agression ou d'insurrection armée. Cette alliance ne constitue pas simplement un arrangement sécuritaire, mais reflète une transformation dans la philosophie des partenariats, passant de la dépendance vis-à-vis de protections extérieures à la recherche de formules régionales souveraines, même si les ressources restent limitées (International

Crisis Group, 2023).

Dans ce contexte mouvant, une question essentielle se pose : qui gère la période post-effondrement des systèmes traditionnels ? Le retrait international signifie-t-il un vide ou une redistribution des rôles ?

2. L'Algérie : de « puissance voisine » à « puissance d'équilibre »

Dans ce contexte, l'Algérie apparaît comme un acteur qui ne cherche pas tant à combler un vide qu'à empêcher qu'il ne se transforme en vide chaotique. L'Algérie ne souscrit pas à la logique du « vide géopolitique », selon laquelle tout retrait ouvrirait une opportunité d'hégémonie. Elle agit plutôt selon une logique de « déséquilibre non polarisé ».

Ce concept peut être encadré théoriquement dans la littérature sur les « puissances médianes », qui soutient que certains États cherchent à influencer leur environnement régional par la médiation et la construction de passerelles, plutôt que par l'engagement dans des axes conflictuels (Jordaan, 2003). L'Algérie, en vertu de sa doctrine diplomatique fondée sur le non-alignement et le refus

d'ingérence dans les affaires intérieures, s'efforce de consolider sa position en tant que médiateur souverain, et non comme un acteur engagé dans la recomposition des pôles d'attraction.

Ce qui confère à l'Algérie cette capacité ne réside pas seulement dans sa position géographique, mais également dans l'accumulation historique de son expérience dans la gestion des crises. Elle a joué un rôle central dans la supervision de l'accord de paix et de réconciliation au Mali en 2015, signé dans la capitale algérienne, lequel a constitué un cadre de référence pour le règlement du conflit entre le gouvernement malien et les mouvements touaregs (Boutellis & Zahar, 2017). Cette expérience a conféré à l'Algérie une légitimité politique au niveau régional, en tant qu'acteur accepté par l'ensemble des parties prenantes.

3. L'expertise sécuritaire : entre lutte contre le terrorisme et construction de la stabilité

Outre sa légitimité politique, l'Algérie dispose d'une expertise sécuritaire accumulée, issue de sa propre expérience de lutte contre les groupes armés dans les années

1990. Cette expertise s'est traduite par le développement d'une doctrine de sécurité combinant un travail de renseignement rigoureux et une approche politico sociale (Ammour, 2012).

Dans le contexte sahélien, cette approche revêt une importance particulière, car la crise ne se réduit pas à sa dimension militaire. Elle croise des facteurs de marginalisation économique, de fragilité institutionnelle et de faiblesse des services publics. De nombreuses études indiquent que l'adoption exclusive d'une approche militaire au Sahel n'a pas permis d'instaurer une stabilité durable, et a parfois conduit à reproduire des cycles de violence (Thurston, 2020).

C'est pourquoi l'Algérie promeut un modèle qui sépare méthodiquement « la sécurité comme protection immédiate » de « le développement comme prévention à long terme ». Cette séparation ne constitue pas une contradiction, mais une complémentarité : il n'est pas possible

d'ancrer la stabilité sans créer des alternatives économiques et sociales qui réduisent les motivations à s'engager dans l'économie armée.

4. De gestion de crise via des acteurs extérieurs à des solutions régionales

Les dernières années ont révélé les limites de la logique de « gestion de crise via l'extérieur », où la dépendance excessive à des acteurs internationaux a affaibli les capacités locales et parfois creusé un fossé entre les gouvernements et leurs populations (Charbonneau, 2022). Avec l'intensification du discours souverainiste dans les pays sahéliens, la recherche de partenariats régionaux moins sensibles politiquement et mieux alignés avec le contexte local devient une nécessité pressante.

Les visites réciproques entre l'Algérie et le Niger reflètent une prise de conscience partagée selon laquelle la stabilité ne peut pas être importée, mais doit être construite de l'intérieur. Cette vision s'inscrit dans le concept de « propriété régionale de la sécurité », selon lequel les solutions durables sont

celles formulées et mises en œuvre au sein même de la région (Buzan & Wæver, 2003).

L'Algérie ne propose pas une nouvelle tutelle militaire, elle ne cherche pas à reproduire les modèles d'intervention antérieurs. Elle propose un modèle de partenariat fondé sur : la coordination sécuritaire mutuelle, le soutien aux processus politiques transitionnels, le renforcement des liens économiques transfrontaliers et le respect de la souveraineté nationale.

5. L'équilibre non polarisé : une philosophie de mouvement et non un simple tactique conjoncturelle

Dans un environnement international marqué par une polarisation croissante entre grandes puissances, l'approche algérienne apparaît davantage comme une stratégie à long terme que comme une tactique circonstancielle. Elle préserve des relations multidirectionnelles, évite l'engagement dans des axes antagonistes et maintient ouvertes les voies de communication avec les différents acteurs.

Ce mode d'action s'accorde avec le concept d'« indépendance relative » en politique étrangère, où l'État cherche à étendre sa marge de manœuvre en diversifiant ses partenariats sans se soumettre à aucun d'eux (Jordaan, 2003). Dans le contexte sahélien, cela se traduit par un rôle d'équilibre visant à empêcher l'enlisement de la région dans une nouvelle polarisation.

Le moment de l'effondrement des systèmes traditionnels au Sahel ne signifie pas la fin du cadre régional, mais le début de sa reconfiguration. Dans cette phase de transition, l'Algérie n'agit pas comme une puissance venue combler un vide, mais comme une puissance de stabilisation. Elle s'appuie sur une légitimité historique en matière de médiation, une expertise sécuritaire accumulée, une vision distinguant sécurité et développement, et une volonté de redéfinir les partenariats sur la base de la souveraineté et de la propriété régionale.

La visite entre l'Algérie et le Niger, dans ce sens, n'est pas un simple événement diplomatique, mais

l'expression d'un passage du modèle de « sécurité gérée de l'extérieur » à une recherche de « déséquilibre souverain de l'intérieur ». Elle constitue un jalon potentiel dans la construction d'une nouvelle architecture sahélienne où l'équilibre, et non la polarisation, devient le principe directeur.

Quatrième partie : Retour au Sahel... ou redécouverte de soi stratégique ?

La présence algérienne dans le Sahel n'a jamais été interrompue au point de pouvoir parler aujourd'hui de « retour », et elle ne se réduit pas à un simple prolongement géographique pouvant s'inscrire dans une logique de « zone d'influence » traditionnelle. La question plus profonde est la suivante : assistons-nous à un retour tactique sur une scène familière ou à un moment de révision globale au cours duquel l'Algérie redéfinit sa propre identité stratégique dans un environnement régional dont les systèmes anciens se sont effondrés ?

Le Sahel ne constitue pas une marge géographique dans la perception sécuritaire algérienne ; il représente la

profondeur méridionale où se croisent les axes de l'énergie, des migrations, de la contrebande et des groupes armés. Depuis la signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali en 2015 sous l'égide algérienne, il apparaît que l'Algérie exerce le rôle de « régulateur silencieux » de la région.

Cependant, les transformations post-2020 – retrait ou repositionnement des forces européennes, émergence d'autorités de transition, effondrement des cadres traditionnels de coopération – ont relancé la question : s'agit-il de restaurer un rôle antérieur ou de façonner un rôle nouveau allant au-delà de la médiation pour redéfinir sa position régionale ?

1. La question du « retour » et le problème de la perception

Le discours médiatique qualifie souvent les dernières initiatives algériennes dans le Sahel de « retour », comme si l'Algérie s'était réellement retirée de cet espace. Or, une lecture historique et stratégique révèle que l'Algérie n'a jamais quitté le Sahel au sens structurel ; elle a plutôt

réajusté ses instruments de présence en fonction des transformations de l'environnement régional. Le changement observé aujourd'hui ne concerne pas l'objectif – maintenir la stabilité de l'espace sahélien – mais les moyens mobilisés pour y parvenir.

D'un point de vue théorique, cette évolution peut être appréhendée à travers l'approche de « l'adaptation stratégique », selon laquelle un État reconfigure ses instruments tout en préservant ses principes fondamentaux, en réponse aux changements dans la distribution du pouvoir ou à la nature de la menace (Buzan & Wæver, 2003). Dans l'approche algérienne, la constante est la considération du Sahel comme profondeur stratégique ; la variable est la manière de gérer cette profondeur.

2. Du focus sécuritaire strict à l'intégration sécurité-développement

Dans la période post-2012, particulièrement après la crise malienne, l'approche algérienne se caractérisait par une forte orientation sécuritaire : renforcement du déploiement militaire aux frontières, intensification de la coordination

des services de renseignement et participation active aux processus de médiation politique (Ammour, 2012). Cela reflétait la nature de la menace à ce moment-là, où les groupes armés représentaient le défi central.

Cependant, les années suivantes ont révélé les limites d'une approche purement sécuritaire. Les études de terrain sur le Sahel montrent que la violence armée est étroitement liée aux facteurs de marginalisation économique et à la faiblesse des États nations (Thurston, 2020). Ainsi, l'évolution vers l'intégration sécurité-développement ne constitue pas un recul dans la rigueur sécuritaire, mais un élargissement de son horizon.

Aujourd'hui, cette intégration se traduit par des projets d'infrastructures transfrontalières et par le soutien à des initiatives économiques qui réintègrent les zones périphériques dans le cycle productif régulier. Il s'agit d'un passage de la logique de « prévention du danger » à celle de « remodelage de l'environnement générateur de danger ».

3. D'une diplomatie défensive à une diplomatie proactive

Auparavant, la présence algérienne se caractérisait par un profil défensif relatif, intervenant en réponse à des crises existantes, comme dans la médiation de l'accord de paix au Mali en 2015 (Boutellis & Zahar, 2017). Malgré l'importance de ce rôle, il restait lié au moment même de la crise.

La phase actuelle se distingue par son caractère proactif : l'Algérie n'attend plus l'éclatement d'une crise pour intervenir, mais cherche à façonner un environnement régional réduisant la probabilité même de son déclenchement. Cela se manifeste par un engagement précoce avec les autorités de transition au Niger et par la promotion de projets d'interconnexion continentale favorisant l'interdépendance économique.

Cette évolution s'inscrit dans le concept de « puissance préventive » en relations internationales, où l'investissement dans la construction de réseaux de coopération à long terme vise à réduire les risques de conflit

(Keohane & Nye, 2012). La diplomatie se déploie ainsi non seulement autour de la table de négociation, mais également à travers les routes, les pipelines et les projets logistiques.

4. De la médiation seule à la médiation + investissement + infrastructures

L'Algérie a longtemps été perçue comme un médiateur politique fiable dans les conflits régionaux, rôle qui lui conférait une légitimité morale considérable. Cependant, les transformations actuelles imposent d'élargir ce rôle pour inclure des dimensions matérielles concrètes.

La présence à travers l'investissement et les infrastructures crée ce que l'on peut appeler des « réseaux de stabilité objective », c'est-à-dire des liens économiques qui font de la poursuite de la coopération un intérêt partagé et non un simple engagement politique.

Selon les rapports de la Banque mondiale, le renforcement de l'interconnexion régionale contribue à réduire la vulnérabilité en générant des opportunités économiques alternatives (World Bank, 2020).

Ainsi, la médiation n'est plus un objectif en soi, mais devient partie intégrante d'un système plus large de reconfiguration de l'espace régional.

5. De la gestion des crises à la fabrication de l'environnement régional

La récente visite entre l'Algérie et le Niger illustre cette transformation à la fois sur le plan symbolique et pratique. Elle ne traduit pas un mouvement de nécessité, mais l'expression d'une vision visant à passer de la « gestion des crises » à la « fabrication de l'environnement ».

La gestion de crise implique une intervention au moment où celle-ci éclate ; la construction de l'environnement consiste, quant à elle, à créer préalablement les conditions de stabilité. Cette transformation est liée à une redéfinition de l'identité stratégique de l'Algérie : anciennement un État frontalier, aujourd'hui un État de profondeur stratégique, et demain un État-nœud de l'équilibre régional.

Redécouvrir son identité ne signifie pas abandonner son héritage, mais le réinvestir. L'Algérie mobilise son expertise en médiation, sa position

géographique et ses capacités énergétiques pour construire un modèle de présence intégral combinant sécurité, développement et souveraineté.

La question n'est donc pas : l'Algérie est-elle « revenue » au Sahel ? Mais plutôt : avec quels instruments redéfinit-elle sa présence dans cette région ?

La transformation en cours n'affecte pas l'objectif stratégique — la stabilité de l'espace sahélien — mais les moyens : passer d'une sécurité rigide à une sécurité intégrant le développement, d'une posture réactive à une posture proactive, et d'une médiation politique à une ingénierie économique et régionale.

La visite symbolise un moment de transition de la gestion des crises vers la construction de l'environnement régional. C'est un moment qui traduit la conscience que l'influence durable ne se construit pas seulement par la présence militaire, mais par l'édification de réseaux d'intérêts mutuels qui reconfigurent l'espace de l'intérieur.

Cinquièmement : Non-reconnaissance des alliances issues des coups d'État et fragilité de leur équilibre — l'approche algérienne entre légitimité et souveraineté régionale

Dans les transformations rapides qu'a connues le Sahel depuis 2023, les coups d'État militaires n'ont pas constitué des événements isolés, mais ont représenté un tournant dans la structure du système régional subrégional. L'ascension des autorités de transition au Mali, au Burkina Faso et au Niger a été accompagnée par l'annonce de dispositifs de sécurité communs médiatisés sous le nom de « Alliance des États du Sahel ». Cependant, cette initiative soulève une question centrale : des alliances nées dans un contexte de coups d'État peuvent-elles produire un équilibre régional durable ?

La position de l'Algérie vis-à-vis de ces alliances n'a pas été conflictuelle, mais elle n'a pas non plus constitué une reconnaissance politique pleine et entière. L'Algérie a choisi une approche prudente : traiter de manière réaliste avec les autorités en place de facto, sans conférer de légitimité politique aux

alliances issues de structures en dehors des cadres continentaux intégrateurs. Cette approche traduit un équilibre entre le principe de légitimité constitutionnelle et le principe de souveraineté régionale, dans un contexte où le juridique se mêle au stratégique.

1. Entre neutralité institutionnelle et non-reconnaissance politique : lecture de la position algérienne

Dans le sillage des coups d'État militaires au Niger, au Mali et au Burkina Faso, a émergé ce que les médias ont qualifié d'« Alliance des États du Sahel » (AES), un cadre défensif et souverain annoncé en 2023 comme mécanisme de soutien mutuel entre régimes de transition. L'Algérie n'a émis aucune déclaration de reconnaissance officielle de cette alliance comme structure sécuritaire régionale alternative, elle ne s'y est pas impliquée et n'a pas conféré de légitimité politique à celle-ci.

Cette position ne peut être interprétée comme un refus hostile ; elle s'inscrit dans une longue tradition diplomatique algérienne qui distingue le traitement des autorités en place de facto de la reconnaissance des structures d'alliance

issues d'un contexte de transition instable. Historiquement, l'Algérie évite de reconnaître des structures sécuritaires nées en dehors des cadres régionaux intégrateurs tels que l'Union africaine, afin de préserver la stabilité du système continental et de ne pas favoriser la fragmentation institutionnelle.

2. Fragilité de l'équilibre militaire de l'alliance tripartite : lecture structurelle

Malgré le caractère souverain que prétend afficher l'AES, sa structure militaire souffre de trois fragilités principales :

a. Capacités logistiques et financières limitées :

Selon les rapports du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI, 2023), les dépenses militaires des trois États ne permettent pas de construire un système de dissuasion régional intégré sans un soutien extérieur substantiel. Ces États restent tributaires, à des degrés divers, de l'assistance technique extérieure, qu'elle provienne de la Russie ou d'autres acteurs, ce qui rend leur autonomie opérationnelle relative.

b. Fragilité du contrôle territorial :

Les rapports de l'International Crisis Group (2023) indiquent que de vastes zones du nord du Mali et de l'ouest du Niger échappent encore au contrôle total de l'État, ce qui réduit l'efficacité de tout engagement défensif conjoint, l'alliance supposant une capacité de contrôle préalable sur le terrain.

c. Absence de profondeur économique de soutien :

Aucun dispositif militaire ne peut tenir sans une base économique soutenante. Les économies des trois pays du Sahel souffrent de fortes pressions inflationnistes et financières après leur retrait des arrangements de la CEDEAO (Banque mondiale, 2023).

Selon la théorie de l'équilibre des puissances régionales (Buzan & Wæver, 2003), les alliances fondées sur la réaction plutôt que sur des structures institutionnelles solides tendent à l'instabilité structurelle, surtout en l'absence de ressources durables.

3. Pourquoi l'Algérie ne reconnaît-elle pas l'alliance comme cadre régional alternatif ?

La position algérienne peut s'analyser à trois niveaux :

a. Principe de non-légitimation de la fragmentation régionale :

L'Algérie considère que la création d'alliances sous-régionales fermées pourrait affaiblir le cadre continental plus large. La charte constitutive de l'Union africaine prévoit la priorité des solutions collectives au sein du système continental (African Union, 2000).

b. Crainte de militarisation de l'espace sahelien :

L'alliance tripartite repose sur une base purement défensive et militaire. L'expérience algérienne en gestion des conflits montre que la militarisation des structures politiques de transition peut accentuer la division interne (Thurston, 2020).

c. Maintien de la position de « puissance d'équilibre »

La reconnaissance officielle de l'alliance pourrait être perçue comme un alignement sur un bloc contre la CEDEAO ou d'autres acteurs internationaux. L'Algérie s'efforce de rester le médiateur

potentiel plutôt que le partenaire engagé.

Refus des médiations hors des capitales africaines : la souveraineté comme cadre régulateur

Depuis la crise malienne de 2012, l'Algérie a réaffirmé son rejet de toute médiation conduite en dehors de l'espace africain, estimant que le règlement des conflits régionaux doit partir des capitales africaines elles-mêmes (Boutellis & Zahar, 2017). Cette position repose sur deux dimensions :

a. Critique des approches extérieures précédentes :

L'expérience de l'opération française « Barkhane » a montré que les interventions militaires étrangères n'ont pas produit de stabilité durable (Charbonneau, 2022). L'Algérie en déduit la nécessité de relocaliser la gestion des crises au sein de la région.

b. Concept de « propriété africaine des solutions » :

Selon la littérature sur la sécurité régionale, les solutions élaborées localement bénéficient d'une légitimité sociale supérieure (Acharya, 2001). L'Algérie réactive ce principe, non comme

slogan, mais comme politique concrète.

5. L'équation algérienne : traiter sans légitimer les alliances

L'approche algérienne peut se résumer ainsi : traiter avec les gouvernements de transition, soutenir la stabilité sécuritaire, refuser de reconnaître les alliances fermées en dehors du cadre continental, et rejeter les médiations menées depuis des capitales non africaines. Ce faisant, l'Algérie préserve : sa position de puissance d'équilibre, sa capacité de médiation future, et son indépendance vis-à-vis des alignements internationaux.

Le non-reconnaissance de l'AES par l'Algérie ne signifie pas une opposition explicite, mais un refus de sa transformation en cadre alternatif au système régional africain. Le rejet des médiations hors des capitales africaines traduit une vision souveraine selon laquelle la stabilité durable ne s'importe pas, elle se construit de l'intérieur.

Dans un environnement caractérisé par la fluidité des alliances, l'Algérie tend à consolider une équation différente : stabilité par l'équilibre plutôt que par les blocs, souveraineté par le partenariat

plutôt que par la tutelle, médiation de l'intérieur plutôt que de l'extérieur. Cela la maintient dans une position de « acteur structurel » et non de « partie alignée ».

Cinquièmement : L'économie comme instrument de repositionnement :

Si l'analyse sécuritaire explique un aspect important des implications du rapprochement algéro-nigérien, s'y limiter ferait perdre la dimension plus profonde liée à la redéfinition de la géographie économique du Sahel.

La visite du président de l'autorité de transition du Niger en Algérie s'inscrit dans le cadre de projets stratégiques majeurs qui redéfinissent l'espace saharien, le faisant passer d'une marge de sécurité à un axe de transit continental.

Pendant de longues décennies, le Sahara a été interprété comme un obstacle naturel séparant l'Afrique du Nord de sa profondeur africaine. Cependant, les transformations des réseaux énergétiques et de transport régionaux en ont fait un espace de reconnexion plutôt que de séparation. Deux projets centraux émergent : la route transsaharienne et le gazoduc transsaharien.

Tous deux dépassent leur simple dimension d'infrastructure technique pour devenir des instruments de repositionnement géo-économique de l'Algérie dans la région.

1. La Route Transsaharienne : d'un corridor commercial à un axe stratégique

Le projet de la Route Transsaharienne, reliant l'Algérie au Niger puis au Nigeria, constitue l'un des projets de connexion continentale les plus anciens en Afrique, dont l'idée remonte aux années 1970. Il a été relancé au cours des deux dernières décennies en tant que pilier du renforcement de l'intégration africaine et de la liaison entre les ports méditerranéens et les marchés d'Afrique de l'Ouest (Banque Africaine de Développement [BAD], 2020).

Cette route ne réduit pas seulement la distance géographique, elle réduit également l'écart de développement. Le nord du Niger, longtemps marginalisé et dépendant d'une économie informelle, trouve dans ce projet une opportunité d'intégration dans des chaînes logistiques structurées. Les travaux de la littérature sur le développement régional soulignent que l'amélioration des infrastructures de

transport constitue un facteur déterminant pour réduire les disparités spatiales et stimuler l'investissement local (Banque mondiale, 2020).

Pour l'Algérie, la Route Transsaharienne représente un moyen de transformer ses ports méditerranéens en porte naturelle pour les produits ouest-africains vers l'Europe, et réciproquement. C'est ici que se concrétise l'idée d'un « pont logistique » reliant deux espaces économiques intégrés : l'Afrique subsaharienne et l'Europe.

2. Le gazoduc transsaharien comme levier de repositionnement géopolitique et géoénergétique :

Le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), reliant le Nigeria, le Niger et l'Algérie, constitue l'un des projets géoénergétiques les plus importants en Afrique (Aïssaoui, 2022).

2.1. Le Niger comme État de transit stratégique

Le Niger se positionne comme un État de transit offrant : des revenus durables, un poids de négociation au sein de l'AES et une autonomie relative face aux pressions économiques. Les études sur l'économie de l'énergie indiquent que les États de transit acquièrent une position de

négociation renforcée dans leurs régions (Stevens, 2016).

2.2. L'Algérie comme hub énergétique vers l'Europe

Dans le contexte de la crise énergétique européenne consécutive à la guerre en Ukraine, l'Algérie a consolidé sa position comme fournisseur alternatif (IEA, 2023). La mise en œuvre du TSGP permettra de renforcer la sécurité énergétique européenne, d'établir l'Algérie comme centre de redistribution du gaz africain et de réduire la dépendance aux routes maritimes sensibles.

2.3. La redéfinition de la géographie politique du Sahel

La réalisation du projet créerait un nouvel axe nord-sud, reposant sur une interdépendance entre le Sahel et le Maghreb, et redéfinirait la notion de « périphérie sahélienne » comme espace de transit stratégique. Cette dynamique s'inscrit dans les théories de la « géopolitique des infrastructures » (Luttwak, 1990).

3. Avantages mutuels : du rapport de force au partenariat

Ces projets démontrent que l'Algérie ne se présente pas comme une puissance

d'influence, mais comme un partenaire de développement. Elle n'offre pas de couverture militaire alternative, mais des opportunités économiques concrètes : développement du nord du Niger via son intégration aux réseaux continentaux, facilitation des flux de biens et d'investissements, et création d'emplois alternatifs à l'économie informelle.

Les rapports de la Banque mondiale indiquent que les zones frontalières du Sahel nécessitent des investissements dans les infrastructures et les opportunités économiques pour réduire leur vulnérabilité sécuritaire (Banque mondiale, 2020). La démarche algérienne peut ainsi être interprétée comme une application concrète du concept de « sécurité par le développement », qui postule que traiter les causes structurelles de la fragilité économique réduit les risques de violence armée.

4. Du territoire menacé à un espace de transit

Le Sahel est longtemps perçu dans la littérature internationale comme une « ceinture de crises », croisant réseaux de trafics, groupes armés et migrations irrégulières. Sa réorientation en corridor

logistique et énergétique transforme son image et sa fonction économique. Les espaces devenus points de transit commercial sont naturellement moins enclins à l'isolement et plus intégrés à l'économie formelle.

Cette transformation s'inscrit dans une vision plus large de l'intégration africaine, incarnée par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), visant à créer un marché unifié favorisant la connectivité régionale (BAD, 2020). Pour l'Algérie, cette dynamique offre une position avancée dans la structuration des réseaux de connectivité continentale.

La lecture de la visite du président de l'autorité de transition du Niger en Algérie sous un angle économique révèle une dimension stratégique qui dépasse la conjoncture politique. L'Algérie y redéfinit sa position dans le Sahel non pas à travers des instruments militaires, mais par le biais d'outils structurels de long terme : les routes, les gazoducs, les ports et les partenariats d'investissement.

Dans cette perspective, l'Algérie n'agit pas dans une logique d'expansion de son influence, mais dans celle de

la construction d'un espace d'intérêts communs. Il s'agit d'une tentative de transformation du Sahel, d'un espace de menace en un espace de transit, et d'une zone de fragilité en un axe d'intégration. Cette approche fait du développement un instrument de sécurité, de l'économie un langage d'équilibre et du partenariat une alternative à la polarisation.

5. Impact sur le Mali et le Burkina Faso : équilibre au sein de l'AES

L'Alliance des États du Sahel (AES) comprend le Niger, le Mali et le Burkina Faso. L'Algérie n'en est pas membre, mais demeure un acteur historique dans le dossier du nord du Mali (Accord d'Alger, 2015).

L'objectif probable de cette initiative énergétique algérienne n'est pas de contenir l'AES, mais de se positionner comme stabilisateur stratégique. Elle illustre le concept de « neutralité active » que l'Algérie a historiquement adopté (Zoubir, 2020).

6. Influence des grandes variables internationales sur la relation algéro-nigérienne

Les facteurs internationaux influençant les relations bilatérales se lisent selon deux

angles :

- L'effet direct sur la relation bilatérale :

il s'agit de la manière dont un événement international influence directement la dynamique des relations entre deux États.

- L'effet structurel : il renvoie à la manière dont un événement externe reconfigure les rapports de force et les perceptions de menace, influençant ainsi le comportement d'États qui ne sont pas directement parties prenantes à cet événement.

La guerre Iran-États-Unis, dont les tensions ont émergé depuis 2023, n'affecte pas directement le capital politique ou économique algéro-nigérien, mais son impact se fait sentir via la reconfiguration des priorités stratégiques internationales et régionales.

Le conflit en cours entre l'Iran et les États-Unis, dont les prémices se sont manifestées à partir de 2023 avec l'intensification des tensions entre les deux pays, n'a pas d'impact direct sur le capital politique ou économique de l'Algérie et du Niger. Son influence se manifeste plutôt à travers les transformations du système

international, qui redéfinissent les priorités des grandes puissances et, par ricochet, orientent les décisions et comportements d'États qui y sont indirectement liés, comme l'Algérie et le Niger.

1.4. L'impact du conflit irano-américain sur l'environnement géopolitique mondial

Avant d'établir un lien direct entre ce conflit et les relations algéro-nigériennes, il convient d'analyser les transformations de l'environnement international :

a. Le recul du rôle américain dans plusieurs régions :

Après des années d'engagement au Moyen-Orient (Irak, Syrie et Afghanistan), les États-Unis ont amorcé une réorientation de leur politique étrangère en se concentrant davantage sur la compétition entre grandes puissances, notamment avec la Chine et la Russie (Mearsheimer, 2014). Le conflit irano-américain a exercé des pressions supplémentaires sur les ressources américaines, réduisant ainsi l'attention de Washington portée à d'autres régions, telles que le Sahel africain.

En conséquence, les États européens et les africains eux-mêmes se trouvent

davantage responsabilisés dans la gestion de leur sécurité régionale. Cette évolution se manifeste notamment par le recul du rôle français au Sahel au profit d'acteurs locaux et régionaux.

b. L'intensification des alliances régionales :

Le conflit entre les États-Unis et l'Iran a engendré de nouvelles dynamiques au Moyen-Orient : implication accrue de certains États du Golfe dans le soutien à des acteurs spécifiques, montée en influence de puissances non occidentales en Afrique, et recherche par les États-Unis de partenaires alternatifs en dehors d'un engagement militaire direct.

Ces transformations réduisent la capacité de Washington à imposer une hégémonie complète dans certaines régions, ouvrant ainsi un espace pour des réajustements stratégiques dans des zones non directement concernées, comme le Sahel.

2.4. Pourquoi ce conflit influence-t-il les relations algéro-nigériennes ?

La relation indirecte entre le conflit irano-américain et les relations algéro-nigériennes se manifeste à travers trois dynamiques principales :

a. La redéfinition des priorités des puissances mondiales :

Le conflit mobilise les ressources politiques et sécuritaires des États-Unis et de leurs alliés, ce qui conduit des puissances régionales comme l'Algérie à assumer un rôle accru dans la gestion des crises.

Dans ce contexte, la pression internationale directe sur l'Algérie pour s'aligner sur les positions de Washington diminue, tandis que la valeur stratégique des acteurs régionaux dans la gestion des équilibres sécuritaires au Sahel augmente. La conjoncture internationale issue du conflit offre ainsi à l'Algérie une marge de manœuvre élargie pour réaffirmer son rôle traditionnel de puissance d'équilibre régionale.

À titre d'exemple, les États-Unis ont, ces dernières années, réduit leur présence en Somalie ainsi que certaines unités de lutte contre le terrorisme, tout en réorientant leur attention vers l'Indo-Pacifique, offrant ainsi aux élites régionales l'opportunité de redéfinir leurs rôles (U.S. Department of Defense, 2025).

b. L'ascension des puissances non occidentales en Afrique :

Le conflit irano-américain a renforcé les orientations de certains États vers le développement de relations avec des puissances telles que la Russie, la Chine, ainsi que des acteurs du Golfe comme les Émirats arabes unis.

Cela redéfinit la carte de l'influence en Afrique, y compris dans la région du Sahel, où des pays tels que le Niger cherche à établir des partenariats.

La stratégie nigérienne ne repose pas sur un acteur unique, ce qui correspond à sa volonté de diversifier ses alliances (notre analyse s'inscrit dans le cadre d'un scénario de partenariat étendu). Cette évolution s'inscrit dans la perspective de la théorie de l'« équilibre des puissances multilatérales », selon laquelle le recul de l'hégémonie unilatérale pousse les États à développer des partenariats multiples (Waltz, 1979).

c. La reconfiguration des sources d'énergie :

Dans ce contexte, le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) prend une importance stratégique :

- L'Algérie cherche à renforcer sa position

en tant que fournisseur de gaz vers l'Europe;

- Le Niger aspire à intégrer ses ressources dans les réseaux énergétiques mondiaux ;
- Les transformations du marché énergétique mondial font des infrastructures un enjeu stratégique prioritaire.

En d'autres termes, la compétition régionale autour des ressources énergétiques, accentuée par le conflit irano-américain, constitue un facteur incitatif supplémentaire à la concrétisation du projet de gazoduc transsaharien (IEA, 2023).

3.4. Comment tout cela se reflète-t-il sur les scénarios futurs de la relation algéro-nigérienne ?

Lorsqu'on évoque le partenariat algéro-nigérien, il ne s'agit ni d'un projet circonstanciel ni d'un simple accord politique ponctuel, mais d'un processus géostratégique de long terme lié à la redéfinition de la carte énergétique de l'Afrique de l'Ouest et de la Méditerranée. Le projet de gazoduc transsaharien (Trans-Saharan Gas Pipeline – TSGP), reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, n'est pas seulement une infrastructure énergétique, mais un instrument de repositionnement stratégique dans un espace régional instable.

Les accords conclus au cours des dernières années, en particulier le protocole d'entente tripartite de 2022, ont relancé le projet après des années d'inertie (Ministère algérien de l'Énergie, 2022).

Par ailleurs, les évolutions du marché gazier mondial après la guerre en Ukraine ont conduit l'Europe à rechercher des alternatives aux approvisionnements russes, redéfinissant ainsi la position centrale de l'Algérie dans l'équation énergétique européenne (IEA, 2023).

Dans ce contexte, il est possible d'élaborer une évaluation stratégique complexe fondée sur trois scénarios principaux : le scénario probable, le scénario pragmatique et le scénario d'entrave.

Une lecture structurelle des intérêts croisés indique toutefois que le retour complet à la case départ reste une probabilité faible.

1. Scénario probable – partenariat stratégique croissant :

Ce scénario suppose que l'interaction entre facteurs économiques, sécuritaires et politiques conduira à un approfondissement progressif du partenariat. Deux facteurs

internationaux soutiennent ce scénario :

- **Autonomie stratégique accrue des acteurs régionaux** : le recul de l'intervention directe américaine fait des partenariats régionaux un outil essentiel pour assurer la stabilité (Buzan & Wæver, 2003).

- **Stimulation de l'intégration économique via l'énergie** : le renforcement du rôle du gaz africain comme alternative sur le marché énergétique favorise la mise en œuvre du projet transsaharien.

Ainsi, le scénario fondé sur un partenariat stratégique croissant semble désormais le plus logique, car l'environnement international pousse les États régionaux à coopérer entre eux plutôt qu'à dépendre de puissances extérieures affaiblies. Sa réalisation s'articulerait autour de :

1.1. Mise en œuvre progressive du gazoduc :

Le TSGP s'étend sur plus de 4 000 km avec une capacité estimée à 30 milliards de mètres cubes par an et un coût évalué à plus de 13 milliards de dollars (Sonatrach, 2022).

Malgré les défis sécuritaires et financiers, la logique de marché favorise le projet :

- La demande européenne de gaz non russe reste intacte (IEA, 2023) ;
- L'Algérie dispose d'infrastructures prêtes à être reliées à l'Europe via des lignes existantes vers l'Espagne et l'Italie ;
- Le Nigeria cherche à diversifier ses routes d'exportation, au-delà du gaz liquéfié.

D'un point de vue de l'économie politique internationale, l'intégration des ressources de l'amont (Nigeria) avec l'infrastructure de transport et d'exportation (Algérie) crée un puissant incitatif structurel à l'intégration (Keohane & Nye, 2012). Ainsi, une mise en œuvre progressive, par étapes techniques et financières, apparaît plus réaliste qu'une exécution immédiate et globale.

1.2. Coordination sécuritaire approfondie :

Le gazoduc traversera des zones affectées par des groupes armés, notamment dans le nord du Nigeria et l'ouest du Niger, imposant un haut niveau de coordination sécuritaire et de renseignement. L'Algérie, forte de son expérience dans la lutte contre les

groupes armés transfrontaliers, jouera un rôle central dans l'ingénierie de ce volet sécuritaire.

Les travaux sur la « sécurité des infrastructures critiques » indiquent que les projets énergétiques transfrontaliers stimulent la construction de cadres de coopération sécuritaire (Colgan, 2013). Avec le temps, la coordination technique pourrait évoluer vers une structure institutionnelle de coopération sécuritaire.

1.3. Expansion économique progressive :

Le succès du projet générera une dynamique économique élargie : investissements dans le transport terrestre et ferroviaire, zones logistiques dans le sud algérien, et projets électriques transfrontaliers.

L'intégration énergétique conduit fréquemment à une intégration économique plus large, comme l'a montré l'expérience européenne avec la Communauté européenne du charbon et de l'acier (Moravcsik, 1998).

2. Scénario pragmatique – coopération sans intégration politique complète :

Les tensions internationales pourraient amener l'Algérie et le Niger à renforcer leur coopération sécuritaire et économique tout en conservant une large marge de souveraineté et d'indépendance dans leur politique étrangère.

Dans ce scénario, l'alliance se limite aux questions pratiques, sans créer un axe politique intégré – ce choix reflète la préférence des deux pays pour éviter l'engagement dans des crises étrangères non directement liées à leurs intérêts nationaux.

Ainsi, la coopération technique et économique progressera, mais sans se transformer en un partenariat politique profond :

- Coopération limitée à l'énergie et à la sécurité connexe ;
- Absence de structures politiques communes profondes ;
- Maintien par chaque État d'une autonomie substantielle en matière de politique étrangère.

Ce type de « dépendance mutuelle limitée » est courant dans les relations

internationales contemporaines, où les États cherchent à maximiser les gains sans compromettre leur souveraineté (Keohane & Nye, 2012). Ce scénario est également cohérent avec la doctrine diplomatique algérienne, qui privilégie l'évitement d'alliances rigides.

3. Scénario d'entrave :

Le conflit irano-américain pourrait accroître l'incertitude mondiale, affectant : financement international des grands projets, flux d'investissements et stabilité sécuritaire dans les zones de passage du gazoduc. Si les investissements diminuent ou si la pression sécuritaire augmente, le projet pourrait dévier de sa trajectoire.

1.3. Pressions externes :

La compétition géopolitique sur les ressources énergétiques africaines pourrait pousser des puissances internationales à favoriser des routes alternatives, comme le gazoduc Nigeria-Maroc via l'Afrique de l'Ouest, compromettant financement et viabilité politique.

2.3. Vulnérabilité sécuritaire :

L'intensification de la violence dans le Sahel pourrait augmenter le coût de l'assurance, dissuadant les investisseurs. Les rapports de l'ONU signalent une hausse des activités des groupes armés dans la région ces dernières années (UNODC, 2023).

3.3. Retard de financement :

Le projet exige un financement massif dans un contexte mondial de taux d'intérêt élevés et de conditions de crédit strictes. Tout retard dans la mobilisation des fonds pourrait prolonger la mise en œuvre.

Malgré ces défis, les intérêts structurels profonds rendent le renoncement complet au projet peu probable, pour les raisons suivantes :

1. **Intégration des ressources et des infrastructures** : le Nigeria a besoin d'une route d'exportation supplémentaire, et l'Algérie doit renforcer sa position de fournisseur clé pour l'Europe.
2. **Transformations du marché énergétique européen** : l'Europe cherche à diversifier ses sources loin de la Russie (IEA, 2023).
3. **Logique géographique** : l'itinéraire le plus court et direct vers la Méditerranée

passer par l'Algérie.

Selon les théories du réalisme structurel, lorsque les intérêts structurels de deux États convergent face à un environnement international contraignant, la coopération devient un choix rationnel de long terme (Waltz, 1979).

Cependant, cette probabilité reste moindre, car les intérêts structurels liés à l'énergie et à la stabilité demeurent. Le scénario le plus probable reste donc un partenariat stratégique croissant, soutenu par les besoins du marché et les intérêts en matière de sécurité et d'énergie.

Le scénario pragmatique demeure possible si les deux pays privilégient un engagement politique minimal. Le scénario d'entrave existe, mais il n'élimine pas l'incitation structurelle profonde. En d'autres termes : le projet pourrait ralentir ou rencontrer des obstacles temporaires, mais il ne sera probablement pas annulé, car la géographie, l'énergie et les intérêts mutuels imposent leur logique silencieuse, au-delà du tumulte politique

du moment.

Ainsi, l'impact de la guerre irano-américaine sur les relations algéro-nigériennes ne se manifeste pas par une ingérence directe dans les affaires bilatérales, mais par la transformation du contexte international, qui réorganise les priorités des grandes puissances et crée un espace stratégique pour les acteurs régionaux.

En conclusion, on peut retenir les points suivants :

- Le conflit international renforce les motivations de l'Algérie et du Niger à coopérer régionalement plutôt qu'à dépendre de puissances extérieures.
- La dynamique changeante du marché énergétique mondial fournit une incitation supplémentaire à réaliser le TSGP, renforçant le scénario probable d'un partenariat croissant.
- La préservation de l'autonomie stratégique face aux tensions internationales devient une priorité pour les États régionaux, donnant également des chances d'exécution au scénario pragmatique.
- Le scénario d'entrave n'est pas à

exclure, mais il ne domine pas, car les intérêts structurels liés au gazoduc et à la coopération sécuritaire restent présents.

Conclusion : l'Algérie comme nœud de stabilité dans l'espace sahéien

La visite du président de l'autorité de transition du Niger en Algérie n'est pas un événement protocolaire anodin, mais un signal dense de sens sur un changement profond dans l'architecture régionale entre l'Afrique du Nord et le Sahel.

À un moment où l'influence traditionnelle recule, où les acteurs non étatiques prennent de l'importance et où les cartes des alliances se recomposent, l'Algérie se positionne davantage comme un « point d'équilibre » que comme un acteur aligné.

L'Algérie n'agit ni par hégémonie ni pour combler un vide, mais pour stabiliser l'équation :

- Sécurité sans tutelle : soutien à la stabilité sans reproduire les schémas de supervision extérieure qui ont affaibli la

région.

-Partenariat sans dépendance

: coopération économique et développementale respectant la souveraineté, sans transformer l'interdépendance en outil de pression.

- Influence sans ostentation : présence efficace, mais discrète, dont l'impact se mesure par les résultats et non par la rhétorique.

Dans un environnement marqué par la fragmentation régionale, l'érosion de la confiance entre capitales et la fragilité de certaines approches sécuritaires internationales – qu'elles soient françaises ou liées à des instruments russes – l'Algérie semble redéfinir son rôle naturel : non pas comme puissance expansionniste, mais comme force de régulation et de stabilisation.

Il apparaît ainsi clairement que l'Algérie n'est pas un « terrain de compétition », mais un « nœud de régulation ». Elle n'est pas gouvernée de l'extérieur, ni contre quelqu'un ; elle agit selon une logique souveraine : la stabilité du Sahel n'est pas un dossier externe, mais une extension directe de sa sécurité nationale.

Par cette visite, ainsi que par la tenue de la réunion de la Grande Commission mixte algéro-nigérienne pour la coopération le 23 mars 2026, l'Algérie ne se contente pas de revenir au Sahel ; elle rétablit également le Sahel dans son équilibre naturel, positionnant l'Algérie comme pôle de stabilité, ni partie prenante dans un conflit, ni substitut à d'autres puissances.

À l'heure des grandes mutations, la question n'est peut-être pas de savoir qui contrôle le Sahel, mais qui possède réellement la capacité d'en prévenir l'effritement.

C'est là que se concrétise pleinement l'idée d'une « puissance qui ne crie pas... mais qui s'impose par son influence ».

Résumé du rapport (évaluation stratégique globale)

Le rapprochement entre l'Algérie et le Niger ne peut être appréhendé comme une simple interaction bilatérale dictée par les seules contraintes du voisinage ; il constitue, dans son essence, un processus de repositionnement mutuel au sein d'un espace régional traversé par une phase de fluidité stratégique sans précédent.

Le Sahel n'est plus une simple marge géographique entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest, mais s'impose désormais comme un théâtre de recomposition des équilibres en matière de sécurité, d'énergie et d'alliances.

Dans ce contexte, le rapprochement dépasse sa dimension tactique pour revêtir un caractère structurel affectant la définition même du rôle et du statut des deux parties.

L'évaluation stratégique globale de ce rapprochement repose sur trois dimensions interdépendantes : une tentative algérienne de reconquête de sa profondeur africaine, une démarche nigérienne visant à diversifier ses

alliances dans un environnement contraignant, ainsi qu'une contribution progressive à la recomposition de l'ordre régional sahélien.

Si le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) se concrétise effectivement, il ne s'agira pas d'un simple accomplissement technique, mais d'un véritable tournant géostratégique, tant pour la relation bilatérale que pour l'architecture régionale dans son ensemble.

Depuis son indépendance, l'Algérie a fondé une part significative de sa légitimité diplomatique sur sa dimension africaine et son soutien aux mouvements de libération, ce qui s'est traduit par un rôle actif au sein de l'Union africaine. Toutefois, les mutations de la dernière décennie, notamment l'intensification des crises au Sahel, ont conduit Alger à privilégier la dimension sécuritaire frontalière au détriment de son engagement africain plus large.

Aujourd'hui, il apparaît que l'Algérie s'emploie à réarticuler ces deux dimensions. L'implication accrue dans la relation avec le Niger ne se limite pas à la gestion des frontières

ou à la coordination en matière de renseignement, mais s'oriente vers la construction d'un réseau d'intérêts économiques et structurels à long terme.

Dans la littérature sur la sécurité régionale, l'école des « complexes de sécurité régionaux » souligne que les États partageant des configurations de menaces imbriquées tendent à développer des cadres de coopération approfondis dépassant la simple logique défensive (Buzan & Wæver, 2003).

Pour l'Algérie, ce repositionnement au Sahel traduit ainsi une transition d'un rôle de « gardien des frontières » vers celui d'« acteur structurel » dans la configuration des règles d'interaction régionales.

Cette évolution ne traduit pas une ambition hégémonique, mais reflète plutôt la prise de conscience que la sécurité nationale algérienne est désormais indissociable de la stabilité sahélienne. Dès lors, la reconquête de la profondeur africaine ne relève plus d'un discours symbolique, mais d'un choix stratégique visant à sécuriser

l'espace intérieur par la reconfiguration de l'environnement proche.

Du point de vue du Niger, l'environnement régional et international des dernières années s'est caractérisé par un niveau élevé d'incertitude. Les transformations politiques internes, les tensions avec certains partenaires occidentaux et les sanctions régionales antérieures ont incité Niamey à rechercher une diversification de ses partenariats.

Dans le cadre de la théorie de la « diversification des risques » en relations internationales, les États disposant de ressources limitées cherchent à réduire leur dépendance à un partenaire unique en répartissant leurs relations sur plusieurs axes (Lake, 2009). Sous cet angle, le rapprochement avec l'Algérie constitue une option rationnelle pour le Niger, dans la mesure où il s'inscrit dans une relation avec un État voisin doté d'un poids militaire et diplomatique significatif, préservant une certaine autonomie vis-à-vis des polarisations internationales, tout en offrant un accès stratégique à la Méditerranée

et aux marchés européens via les infrastructures algériennes.

Plus encore, l'Algérie, en raison de sa doctrine fondée sur la non-ingérence dans les affaires intérieures, apparaît comme un partenaire politiquement moins coûteux que certaines puissances internationales. Cela confère au Niger une marge de manœuvre accrue dans un environnement fortement contraint.

Si ce rapprochement bilatéral se poursuit et s'approfondit, il pourrait devenir un facteur structurant dans la recomposition de l'ordre régional sahélien. En effet, les systèmes régionaux n'évoluent pas de manière instantanée, mais à travers l'accumulation d'interactions bilatérales qui finissent par se stabiliser en configurations durables (Waltz, 1979).

Trois dynamiques principales peuvent être identifiées :

1. Une dynamique sécuritaire : mise en place de mécanismes de coordination durables pour la protection des frontières et des infrastructures critiques.

2. Une dynamique économique : impulsion de projets transfrontaliers redessinant les

schémas d'interdépendance.

3. Une dynamique politique : émergence d'un pôle de stabilité relative au sein d'un environnement régional instable.

4. Dans cette perspective, le rapprochement algéro-nigérien s'inscrit dans un processus plus large de redistribution des rôles au sein du Sahel, notamment dans un contexte de recul relatif de certains cadres multilatéraux traditionnels.

Le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), reliant le Nigeria à l'Algérie via le Niger, constitue le facteur déterminant pour faire évoluer ce rapprochement d'un niveau politico-sécuritaire vers une dimension structurelle profonde. Les rapports internationaux sur l'énergie indiquent que la diversification des routes d'exportation du gaz africain vers l'Europe est devenue une priorité stratégique après 2022 (International Energy Agency [IEA], 2023).

Si ce projet se concrétise, le Niger passera du statut d'État de transit marginal à celui d'acteur stratégique au sein du réseau énergétique africain

; l'Algérie renforcera sa position en tant que hub majeur d'exportation vers l'Europe ; et les configurations d'interdépendance en Afrique de l'Ouest seront profondément reconfigurées.

Dans le cadre de la théorie de l'interdépendance complexe, les grands projets d'infrastructure génèrent des intérêts imbriqués qui réduisent la probabilité de ruptures politiques totales (Keohane & Nye, 2012). Ainsi, le TSGP, s'il est réalisé, ne sera pas un simple gazoduc, mais un mécanisme de stabilisation stratégique des relations.

Malgré les risques sécuritaires et les pressions extérieures, les intérêts structurels des deux États convergent clairement : l'Algérie a besoin de stabiliser son flanc sud et de renforcer sa profondeur africaine ; le Niger, quant à lui, a besoin d'ouvertures économiques et de partenaires exempts de conditionnalités politiques ; et la région dans son ensemble requiert des projets capables de restaurer un minimum d'intégration.

Selon la logique du réalisme structurel, lorsque les intérêts de deux puissances intermédiaires convergent dans un environnement régional instable, la coopération devient un instrument de réduction des menaces communes et d'accroissement des marges de manœuvre (Waltz, 1979).

En conséquence, le rapprochement algéro-nigérien ne relève pas d'une alliance circonstancielle, mais d'une interaction structurelle issue de la convergence des impératifs sécuritaires et économiques. Il constitue à la fois une tentative algérienne de réaffirmer sa présence africaine à travers le Sahel, une stratégie nigérienne de diversification de ses alliances et d'élargissement de son autonomie, ainsi qu'un élément constitutif d'une recomposition progressive de l'ordre régional sahélien.

Si le gazoduc TSGP se matérialise, il représentera un point de bascule majeur, faisant passer la relation d'un simple cadre de coordination à une interdépendance structurelle de long terme. Dès lors, il ne s'agira plus

uniquement de « rapprochement », mais de l'émergence d'un axe géoéconomique susceptible de redéfinir durablement les équilibres sahéliens pour les décennies à venir.

:References

- Algerian Ministry of Energy. (2022). Memorandum of understanding on the Trans-Saharan Gas Pipeline project.
- Ammour, L. A. (2012). Regional security cooperation in the Maghreb and Sahel: Algeria's pivotal ambivalence. *Africa Security Review*, 21(3), 115-.
- Acharya, A. (2001). *Constructing a security community in Southeast Asia: ASEAN and the problem of regional order*. Routledge.
- African Development Bank. (2020). *African Economic Outlook 2020: Developing Africa's workforce for the future*.
- African Union. (2000). *Constitutive Act of the African Union*.
- Aïssaoui, A. (2022). *Algeria and the Trans-Saharan Gas Pipeline: Geopolitical Stakes*. Oxford Institute for Energy Studies.
- Boutellis, A., & Zahar, M.-J. (2017). *A process in search of peace: Lessons from the inter-Malian agreement*. International Peace Institute.
- Buzan, B., & Wæver, O. (2003). *Regions and powers: The structure of international security*. - - - - Cambridge University Press.
- Brachet, J. (2018). Manufacturing smugglers: From irregular to clandestine mobility in the Sahara. *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 676(1), 1635-.
- Charbonneau, B. (2022). Intervention in Mali: Building peace between peacekeeping and counterterrorism. *Journal of Contemporary African Studies*, 40(1), 118-.
- Colgan, J. D. (2013). Fueling the fire: Pathways from oil to war. *International Security*, 38(2), 147180-.
- International Crisis Group. (2023). *Niger: Another junta in the Sahel*.
- International Crisis Group. (2022). *Algeria's Role in the Sahel*.
- International Organization for Migration. (2022). *World migration report 2022*.
- International Crisis Group. (2022). *Mali's withdrawal from the G5 Sahel*.
- International Energy Agency. (2022). *Africa Energy Outlook 2022*.
- IEA. (2023). *Africa Energy Outlook 2023*. International Energy Agency.
- International Energy Agency (IEA). (2023). *Gas Market Report 2023*.
- Jervis, R. (1978). Cooperation under the security dilemma. *World Politics*, 30(2), 167214-.

- Jordaan, E. (2003). The concept of a middle power in international relations: Distinguishing between emerging and traditional middle powers. *Politikon*, 30(1), 165181-.
- Keohane, R. O., & Nye, J. S. (2012). *Power and interdependence* (4th ed.). Pearson.
- Lake, D. A. (2009). *Hierarchy in international relations*. Cornell University Press.
- Luttwak, E. (1990). From geopolitics to geo-economics. *The National Interest*, (20), 1723-.
- Mearsheimer, J. J. (2001). *The tragedy of great power politics*. W. W. Norton.
- Mortimer, R. (2015). Algeria's foreign policy. In *The foreign policies of North African states*. Lynne Rienner.
- Moravcsik, A. (1998). *The choice for Europe*. Cornell University Press.
- Paris, R. (2001). Human security: Paradigm shift or hot air? *International Security*, 26(2), 87102-.
- Stevens, P. (2016). *The role of transit states in global energy security*. Chatham House.
- SIPRI. (2023). *Military Expenditure Database*.
- Sonatrach. (2022). *Trans-Saharan Gas Pipeline project update*.
- Thurston, A. (2020). *Jihadists of North Africa and the Sahel: Local politics and rebel groups*. Cambridge University Press.
- UNDP. (2023). *Human development report: Sahel regional update*.
- United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC). (2023). *Crime and instability in the Sahel*.
- U.S. Department of Defense. (2025). *Annual report on military and security developments involving the People's Republic of China*.
- Waltz, K. N. (1979). *Theory of international politics*. McGraw-Hill.
- World Bank. (2020). *The World Bank in the Sahel: Regional strategy update*.
- World Bank. (2023). *Sahel Economic Update*.
- Zoubir, Y. H. (2020). *Algeria's Foreign Policy and the Sahel. Mediterranean Politics*.

**Le Centre Africain des Recherches et Études Stratégiques
(ACRESS)**

La République arabe d'Égypte- le Caire.

Téléphone: + (202) 2021 6630

Mob.: + (2) 0155 477 9399

Email: director@acress.org

Site web: www.acress.org